# Rénovation énergétique performante de l’Hôtel de Ville, bâtiment classé monument historique

Dans le cadre de sa démarche d'Agenda 21 et de labellisation Cit'ergie, la Ville de Rouen s’engage dans le renforcement de son exemplarité en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'efficacité énergétique. La rénovation énergétique performante de l'Hôtel de Ville, bâtiment très énergivore datant du XVIIIème siècle, dont la façade est classée monument historique, s’intègre dans cette démarche.

Pour atteindre un très haut niveau de performance énergétique (équivalent au BBC Rénovation) sans modifier la façade, les actions suivantes ont été entreprises : isolation de la toiture et des combles, remplacement des verrières de la toiture et des menuiseries bois simple vitrage. Par ailleurs, il a été nécessaire de mettre en place un système de chauffage innovant et d'intégrer les utilisateurs à leur gestion.

Ce bâtiment sera chauffé par une chaudière en cogénération permettant de produire de l'électricité et d'un système de gestion technique du bâtiment exploitable par les utilisateurs. La ville s’est également engagée dans le concours national CUBE 2020, d'économie d'énergie dans les bâtiments tertiaires grâce aux usagers.

**Ville de Rouen**

**1 427 162.12 €** FEDER

Crédit photo : Tendance Ouest

Environnement, Développement durable